



# Confrérie Marie Reine des Cœurs

✉ 56, rue d'Inkermann F-69006 LYON ☎ 04.37.24.91.61.

## La Messe de toujours vécue avec la Très Sainte Vierge Marie.

LE MOT DE L'AUMÔNIER

Chers membres et amis,

Monseigneur Lefebvre enseigne que « **Toute la religion catholique est fondée sur le fait que nos actions sont méritoires.** Nous le répétons à tout instant. Lorsque vous êtes cloué sur votre lit à l'hôpital et que vous souffrez pendant des mois, vous savez que si vous offrez vos souffrances avec celles de Notre Seigneur, vous partagez le Calvaire et par le fait même, vous répandez tous les mérites que vous gagnez sur le monde et sur vous-même pour votre conversion et votre rédemption. C'est cela qui soutient le catholique. Les protestants, au contraire, ne croient pas que nos actions soient méritoires, parce qu'ils prétendent que tout a été mérité par Notre Seigneur sur la Croix du Calvaire. Par conséquent, selon les protestants, nous ne pouvons plus rien mériter. Voyez la différence. Qu'on vienne à nous dire : Toutes vos actions sont inutiles pour votre salut ; elles ne sont pas méritoires. Alors, à quoi bon vivre, à quoi bon souffrir, à quoi bon travailler ? C'est ce qu'on dit au père et à la mère de famille : Vous souffrez dans votre famille, vous avez des difficultés, vous traversez des épreuves dures et difficiles : songez à unir vos souffrances à celles de Notre Seigneur Jésus-Christ sur le Calvaire, à celles de Notre Seigneur Jésus-Christ au sacrifice de la messe. Allez donc au sacrifice de la messe, vous y trouverez le soutien de votre vie, le secours qui vous donnera la force de supporter vos épreuves. Alors le père et la mère de famille qui suivent ce conseil se disent intérieurement : En effet, Notre Seigneur est en moi par sa grâce et je m'unis à ses souffrances. Donc cela vaut la peine de souffrir. Combien de ceux qui ont été enfermés dans les camps de concentration, dans les prisons, qui ont souffert le martyre, et qui le souffrent encore maintenant, le souffrent uniquement avec cette pensée-là. C'est ce qui les soutient : penser qu'ils unissent leurs souffrances à celles de Notre Seigneur sur le Calvaire. [...] Toutes les générations de ces saints pères et mères de famille, qui ont souffert chrétiennement, qui ont accepté leurs souffrances avec joie, qui ont été un exemple pour

leurs enfants, ont bien compris ce qu'est la vie chrétienne »<sup>1</sup>.

**Le Saint esclavage est également « fondé sur le fait que nos actions sont méritoires ».** En effet, la Consécration de soi-même à Jésus-Christ, la Sagesse incarnée, par les mains de Marie, qui fait entrer dans le Saint Esclavage, n'est qu'un renouvellement des promesses du baptême par les mains de Marie<sup>2</sup>, auquel s'ajoute une donation de soi-même et de tout ce que l'on possède dans l'ordre naturel et surnaturel : « cette dévotion consiste donc à se donner tout entier à la Très Sainte Vierge [...] : 1° notre corps avec tous ses sens et ses membres ; 2° notre âme avec toutes ses puissances ; 3° nos biens extérieurs qu'on appelle de fortune, présents et à venir ; 4° nos biens intérieurs et spirituels, qui sont nos **mérites**, nos vertus et nos bonnes œuvres passées, présentes et futures »<sup>3</sup>. Dans cette consécration, « nous lui donnons toute la **valeur satisfactoire, impétratoire et méritoire**, autrement [dit] **les satisfactions et les mérites** de toutes nos bonnes œuvres : [...] nos **mérites**, nos grâces et nos vertus, non pas pour les communiquer à d'autres [...], mais pour nous les conserver, augmenter et embellir [...] ; nous lui donnons nos **satisfactions** pour les communiquer à qui bon lui semblera, et pour la plus grande gloire de Dieu »<sup>4</sup>. C'est pourquoi, « ici tout est consacré, jusqu'au droit de disposer de ses biens intérieurs, et les **satisfactions** qu'on gagne par ses bonnes œuvres de jour en jour ». C'est-à-dire, qu'on consacre à Jésus par Marie « ce que l'homme chrétien a de plus précieux et de plus cher, qui sont ses **mérites** et ses **satisfactions** »<sup>5</sup>.

Par cette consécration, on verse donc « dans le sein et le cœur de Marie »<sup>6</sup> les mérites dont parle Monseigneur Lefebvre dans *La Messe de toujours* : **C'est La Messe de toujours vécue avec Marie.**✠

Abbé Guy Castelain+✠

<sup>1</sup> *La Messe de toujours*. Enseignement de Mgr Lefebvre sur la messe catholique présenté par l'abbé Patrick Troadec. Clovis, 2005. p. 113 à 115.

<sup>2</sup> *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* [VD], n°126.

<sup>3</sup> VD 121.

<sup>4</sup> VD 122.

<sup>5</sup> VD 123.

<sup>6</sup> VD 178.



# La vie mariale

du Bon Père de Montfort

« Mr Le Vallier [...] me dit, un jour, que Mr. Grignion l'avait prié, en lui donnant 30 sols [...] de lui acheter une chose [...] dont il avait affaire, ce qui n'était pas suffisant, à beaucoup près, pour cet achat. Ce que lui ayant présenté, Mr. Grignion lui dit qu'il n'avait point de foi et qu'il allât l'acheter. Mais ce bon séculier n'ayant en effet pas assez de foi pour multiplier les 30 sols, on se moqua de lui quand il les offrit pour une chose qui en valait trois fois davantage. Mr. Le Vallier l'ayant rapporté à Mr. Grignion, celui-ci lui reprocha, encore une fois, qu'il n'avait pas assez de foi, et ajouta que sa bonne Mère - parlant de la Sainte Vierge - lui fournirait le surplus. Pendant ce temps, le bon séculier vint me trouver, pour me raconter le fait, et m'ajouta : Je ne doute point que Mr. Grignion, qui a tant de confiance à la Sainte Vierge, ne trouve aujourd'hui et ne m'apporte l'argent nécessaire pour son achat. Ce qui ne manqua pas d'arriver ».

... à suivre.

*Abrégé de la vie de Louis-Marie Grignion de Montfort, par Jean-Baptiste Blain, son ami de jeunesse, p. 84 à 86.*

## §2 Dieu le Fils a communiqué à sa Mère tout ce qu'il a acquis par sa vie et sa mort

[24] « Dieu le Fils a communiqué à sa Mère tout ce qu'il a acquis par sa vie et sa mort, ses mérites infinis et ses vertus admirables, et il l'a faite la trésorière de tout ce que son Père lui a donné en héritage ; c'est par elle qu'il applique ses mérites à ses membres, qu'il communique ses vertus et distribue ses grâces ; c'est son canal mystérieux, c'est son aqueduc, par où il fait passer doucement et abondamment ses miséricordes ».

Jésus a sauvé le monde (Héb. II, 10) et acquis son Eglise (Actes XX, 28) en mourant pour nous sur la Croix. Ce n'est qu'à ce moment que ses mérites ont produit leur effet. Cependant, à cause de la mort volontairement acceptée, toute la vie du Sauveur a été méritoire. Le Bienheureux peut donc dire « tout ce qu'il a acquis par sa vie et par sa mort ». Mais qu'a-t-il voulu comprendre au juste dans cette affirmation générale ? Trois choses qu'il énumère ainsi : 1° « ses mérites infinis » ; 2° « ses vertus admirables » ; 3° « tout ce que son Père lui a donné en héritage ». Comment donne-t-il tout cela à sa mère ? 1° Pour elle-même, « Dieu le Fils a communiqué à sa Mère »... 2° Pour nous tous. « C'est par elle qu'il applique ses mérites à ses membres, etc... ».

### 1° Pour Marie elle-même :

◆ **Communication des mérites infinis de Jésus-Christ.** Jésus est le seul à pouvoir mériter *en toute justice* pour les autres. Il ne mérite même que pour les autres tout ce qui concerne la substance de la béatitude, puisqu'il la possède lui-même dès le commencement et dans sa plénitude. Aux autres membres de son corps mystique Montfort dira tout à l'heure qu'il applique simplement ses mérites. A Marie, il communique ses mérites infinis. Il ne s'agit donc point ici de la Rédemption particulière de Marie, de sa Rédemption préservative, qui est un fruit tout à fait spécial de la mort de Jésus pour sa Mère. Il s'agit de l'association de Marie, nouvelle Eve, à toute l'œuvre rédemptrice de Jésus. Elle a mérité *de convenance* et selon les mêmes modalités que son Fils, ce qu'il méritait

# Le Traité de la vraie dévotion



commenté

Par le Père Plessis, s.m.m.

Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge, n° 24, suite.

[Rappel du plan : introduction (1-13). **Partie I**, De la vraie dévotion en général. **Chapitre I**, Nécessité de la vraie dévotion. **Article I**, Nature de la vraie dévotion (14-15). **Article II**, Fondement de la nécessité de la vraie dévotion : la volonté divine (16). **Section I**. Avant l'Incarnation (16). **Section II**. Dans l'Incarnation (17-21). **Section III**. Après l'Incarnation (22-36). **1<sup>ère</sup> question : investiture solennelle de Marie** (23-25). §1 Dieu le Père établit Marie son trésor (23). **§2 Dieu le Fils a communiqué à sa Mère tout ce qu'il a acquis par sa vie et sa mort** (24), suite...].

lui-même en justice pour nous<sup>(44)</sup>. Et ainsi Marie participe à toute la *causalité* qui se trouve dans la Passion du Sauveur pour notre salut. Jésus lui communique vraiment « *ses mérites infinis* ».

◆ **Communication des vertus admirables de Jésus-Christ**, c'est-à-dire des *effets* mêmes de la Passion du Sauveur. Or ces effets sont d'abord négatifs : ils nous délivrent du mal ; ensuite, positifs : ils nous procurent toutes sortes de biens. Le *mal*, c'est surtout le péché. Marie en a été préservée par le privilège unique de son Immaculée Conception, et toutes les conséquences qui en dérivent, y compris l'impeccabilité<sup>(45)</sup>. Le mal, cela peut être aussi les douleurs physiques et la mort. Marie en était exempte de droit ; mais de fait, pour des raisons très nobles, elle a été sujette, comme le Christ et dans la même mesure, aux souffrances et à la mort<sup>(46)</sup>. Les *biens* ce sont principalement les vertus surnaturelles, et les grâces divines pour les mettre en œuvre. Montfort énumère, au n° 108, les dix vertus qui brillent spécialement dans l'âme de Marie et s'y développèrent d'autant plus librement que nul obstacle ne pouvait entraver, en elle, l'action de la grâce.

◆ **Marie constituée trésorière de tout ce que Dieu le Père a donné en héritage à Jésus-Christ**. Par sa Passion « *Jésus s'est fait obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la Croix. Pour l'en récompenser, Dieu l'a souverainement exalté et lui a donné un nom qui surpasse tout autre nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse au ciel et sur terre et dans les enfers* »<sup>(47)</sup>. C'est l'accomplissement de la prophétie messianique contenue dans le second psaume : « *Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui même. Demande-moi et je te donnerai les nations en héritage : j'étendrai ton domaine jusqu'aux confins de la terre* ».

Après avoir associé sa Mère à ses douleurs, Dieu le Fils se l'est associée dans le triomphe. Comme Jésus, elle ressuscite ; comme Lui elle monte au ciel en corps et en âme. De même qu'il est assis à la droite de son Père, elle est assise à la droite de son Fils, et elle reçoit de Lui sa part absolument unique de béatitude éternelle. Participation également à sa souveraineté. Le Bienheureux analyse plus loin

la vraie nature de cette souveraineté (n° 27-39). Pour le moment, il se contente de rappeler ses caractères distinctifs : c'est une souveraineté *surnaturelle* et *miséricordieuse*. Il le démontre en considérant le rôle que Marie exerce à notre égard.

## Le Très Saint Rosaire médité...

...« *à la Montfort* ».



### Deuxième *Mystère Joyeux* : La Visitation.

*Nous vous offrons cette deuxième dizaine, Seigneur Jésus, en l'honneur de la Visitation de votre sainte Mère à sa cousine sainte Elisabeth, et nous vous demandons par ce Mystère et par son intercession, la charité fraternelle.*

*Notre Père...* [puis aux 10 Ave : ]

1. La charité vient du cœur de Dieu : *Dieu est charité.*
2. C'est la charité qui a poussé Dieu à se faire homme pour nous sauver.
3. Jésus est venu pour la diffuser sur la terre.
4. La charité est pure comme de l'or et active comme un feu.
5. Avec la charité on fait de grandes choses pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, mais sans elle on ne fait rien.
6. La charité est douce comme le miel et forte comme la mort.
7. La charité attire comme un aimant, elle unit et transforme en Dieu.
8. La charité rend tout facile : elle fait tout souffrir et tout faire pour Dieu.
9. Dieu nous commande de l'aimer d'un amour de charité.
10. C'est la charité qui fixera le degré de gloire dans le ciel pour chacun.

*Gloire Père...* [puis :] *Grâces du Mystère de la Visitation, descendez dans mon âme et la rendez vraiment charitable. Ainsi soit-il.*

<sup>(44)</sup> M. M. D., nn° 236-244.

<sup>(45)</sup> M. M. D., nn° 33-69.

<sup>(46)</sup> Ibid. nn° 30 et 285.

<sup>(47)</sup> Philip. II, 8-10.





0,50  
1073.710 +0,10  
SAINT LOUIS-MARIE GRIGNION DE MONTFORT

# Magnificat !

☞ « Je vous remercie de votre bulletin si riche et particulièrement des méditations des mystères du Rosaire ».

☞ « Le dernier bulletin m'est bien parvenu... Il est toujours très riche en spiritualité et permet d'approfondir chaque fois plus la consécration. Il est un soutien spirituel dans le monde si loin de Dieu et une force toute spéciale pour lutter contre la déchristianisation actuelle. Il est un rempart pour garder la vérité par l'intermédiaire de celle qui en est la Mère. [...] Je me réjouis de voir que le nombre d'inscrits augmente sans cesse et pense que **Notre-Dame suscitera assez d'âmes pour qu'au 8 décembre nous soyons même plus de mille** ».

☞ « Merci [...] pour votre merveilleux bulletin de la Confrérie qui ranime en nous notre don total au Christ-Roi par l'Immaculée, Reine des Cœurs ».

☞ « Le 25 mars, pour la fête de l'Annonciation, nous avons vécu, au Prieuré de Lyon, une journée mariale de recueillement et de fraternelle amitié entre les membres présents de notre fraternité. Je vous remercie encore pour le magnifique déroulement de cette première Assemblée générale ! ».

☞ « J'essaie de faire toutes mes actions avec Elle, de recourir à son aide, avant, pendant et après, et de les lui offrir, ce qui, en effet, change ma vie ».

☞ « Je tiens à ce qu'elle [la Sainte Vierge] soit Marie Reine de mon cœur certes, mais aussi de ma vie, de mes luttes pour mieux aller à Jésus ».

☞ « J'espère qu'en faisant partie de la Confrérie Marie Reine des Cœurs, mes actes et toute ma vie de religieuse seront toujours de plus en plus associés à Notre-Dame de Compassion, notre modèle. Et je désire

tendre véritablement à un don total de moi-même en la Sainte Vierge, comme le prêchait Saint Louis-Marie Grignion de Montfort ».

## Les Cantiques du Père Grignion...

### Sur Les charmes de la douceur...

Voici la sœur aînée  
De toute humilité  
Et sa compagne ornée  
De toute charité.  
On la nomme Douceur :  
C'est le sucre, c'est l'huile,  
C'est le baume du cœur,  
Sans froideur et sans bile.

Elle est toujours charmante  
Sans ennuis inquiets,  
Jamais impatiente,  
Toujours pleine de paix.  
De toutes les vertus  
Elle emprunte les charmes  
Dont les cœurs sont vaincus  
Comme par tant d'armes.



A suivre...

Recueil du Père Fradet, s.m.m. (1932).  
Cantique 95, strophes 1 et 2.



❖ 732 membres ☺ au 18 mai 2006.

❖ **Le samedi 3 juin 2006 :**  
**la sainte messe** célébrée pour tous les membres vivants et défunts. **Le même jour,** les membres de la *Confrérie* peuvent gagner une **indulgence plénière** (aux conditions habituelles).

❖ Veuillez prier pour le repos de l'âme de **Mlle Denise PERRIGUEUR** (21), membre de la *Confrérie*, décédée le 10 mai 2006.

❖ **Retraite du Rosaire...**  
du mardi 1<sup>er</sup> au 4 août au Moulin du Pin (53)  
Renseignements et inscriptions :  
☎ 02.43.98.74.63.

❖ Merci de libeller les dons à l'ordre de :  
*Fraternité Saint Pie X – CMRC*

❖ **Responsable de la publication :**  
**Abbé Guy Castelain, F.S.S. Pie X.**